

CPF : Procédure d'inscription

Examens DELF/DALF ou Formation méthodologie d'examen et passation de diplôme DELF/DALF

1. Vous avez un compte CPF

Ouvrir le site *Accueil mon compte personnel*

A gauche : menu créer un compte ou se connecter. Chercher d'abord si vous avez déjà ouvert un compte :

- Numéro sécurité sociale (sans les 2 derniers chiffres)
- Compléter le mot de passe ou mot de passe oublié.

Un message s'affiche : soit un lien a été envoyé à votre adresse mail, soit en rouge c'est écrit que le compte n'est pas créé. Si le compte est créé, cliquer sur le lien par mail et changer le mot de passe.

2. Vous n'avez pas de compte CPF : créer un compte.

Numéro sécurité sociale et un mot de passe requis. Renseignements identité et coordonnées. Une sécurité de vérification par image apparait. Cliquer sur l'image demandée et valider.

3. Chercher la formation et s'inscrire

Sur la partie de droite, en rose :

Ecrire *DELF*, sortir en cliquant à l'extérieur. Cliquer ensuite sur *en centre*.

Ensuite écrire *Tournon sur Rhône* et valider. Valider encore une fois sur la loupe.

Vous avez :

DELF Cefora A1, A2 ou Formation méthodologie Delf et passation de diplôme A1, A2 ...

Choisir. Ensuite demander la formation. Code sécurité supplémentaire demandé par France connect.

Revenir, choisir la formation souhaitée et faire la demande. Si droits insuffisants, compléter par carte bleue ou demander une aide à votre conseiller Pôle emploi, selon situation.

Cefora valide. Vous devez revenir ensuite sur le compte et accepter la proposition du centre de formation. Le financement est en route !

Attention :

- Le CPF est un financement et non pas une inscription. Vous devez compléter et envoyer à Cefora la fiche d'inscription à l'examen et les documents demandés.
- Des délais de 2-3 semaines sont nécessaires, anticipez votre financement et votre inscription.